



Qualité de Vie de la Borde

Bonne année 2021

n°106

Janvier
2021

Depuis plus de 28 ans, notre association s'intéresse aux sujets qui concernent la qualité de vie de Montesson, des Yvelines et des départements limitrophes et agit pour améliorer la qualité et le cadre de vie, l'environnement, l'activité économique, sociale et culturelle de notre quartier La Borde.

Même si notre activité 2020 a été perturbée par la COVID 19, le bureau de l'association a pu se réunir périodiquement en visio conférence, continuer à travailler sur les nombreux dossiers en cours, participer à la campagne électorale en dialoguant avec les candidats et, dès son élection, rencontrer la nouvelle Maire.

Nous avons pu répondre également à de nombreuses questions posées par de nouveaux habitants que nous invitons à nous rejoindre. Ils n'ont en effet pas connaissance du passé du quartier ni des nombreux dossiers que nous avons fait avancer et nous avons besoin de connaître leurs attentes et leurs suggestions pour poursuivre nos actions.

Aujourd'hui de nombreux problèmes restent à régler dans notre quartier pour que chacun puisse y vivre dans un environnement de qualité ...

Nous devons notamment renforcer nos actions sur :

- La sauvegarde et l'entretien de nos arbres qui sont aujourd'hui menacés d'abattage,
- la répartition équitable des logements sociaux dans les différents quartiers de la commune, le quartier de La Borde étant sévèrement impacté par la révision du PLU,
- La séparation nette entre zone d'activités et zone d'habitat, notamment dans le secteur du Mont Royal afin de supprimer le transit et d'interdire l'accès du quartier aux camions,
- Notre présence au sein des commissions consultatives de la municipalité comme c'était le cas dans l'ancienne municipalité pour travailler et construire « ensemble »



Michel ANGERARD
22 rue Corneille

Christian BACHELET
40 avenue Messager

Jean-Henri BATMALE
27 avenue Alfred de Musset

Michèle KESSLER
13 avenue Léon Johnson

Guy MANCEL
2A avenue Honoré de Balzac

Delphine MARTIN
3 boulevard Robert Laforge

Claude MOREL
7 rue de la paix

Jacques PERDEREAU
3 avenue Molière

Les membres du bureau

Nos actions de communication



Les adhérents sont régulièrement informés de notre actualité par publipostage.

Vous pouvez consulter l'ensemble des dossiers et leur historique sur notre site internet.

Nous écrire : qvlb@qvlb-montesson.fr

Visitez notre site : www.qvlb-montesson.fr

« Adhérez pour soutenir notre action et pour être acteurs de la vie de votre quartier »

ADHÉSION - ASSOCIATION QUALITÉ DE VIE DE LA BORDE

Nom : Prénom : Téléphone :

Rue : Adresse électronique :

Je verse ma cotisation 2021 : membre actif 8€ bienfaiteur 20€

Association Loi 1901 agréée de protection de l'environnement arrêté n° 98-0791/duel du 3 avril 1998 (en cours de renouvellement)
Association locale d'usagers au titre de l'article L.121-5 du Code de l'urbanisme. Arrêté N° 09-142/DDD du 28/10/2009

Siège social : 3 avenue Molière 78360 Montesson - tel : 01 39 13 07 11

Retour sur nos principales actions de 2020

Digue de Montesson

Après 25 ans de lutte les travaux sont enfin achevés et La Borde est maintenant hors d'eau ... c'est un grand succès pour notre association et pour la municipalité de Montesson.

Circulation

Transit

Nous voulons supprimer le transit et interdire l'accès aux camions dans les parties résidentielles de notre quartier. Dans le cadre de la ZAC, nous avons obtenu la séparation nette entre zone d'activités et zone d'habitat dans le secteur du Mont Royal. L'abandon de la ZAC ne doit pas être une raison pour abandonner ce projet et nous attendons les réponses sur les propositions que nous avons faites à la mairie.

VND 121 (RD1021)

La voie nouvelle est maintenant opérationnelle. A la suite d'un recours auprès du Conseil d'Etat, QVLB avait obtenu que le premier tracé présenté ne passe pas près des habitations du Mont Royal et, avec le CADEB, nous avons obtenu également une meilleure protection du stade de Sartrouville au regard de la pollution engendrée par le trafic routier.

Sécurité

Stationnement – Mont Royal

Sous notre impulsion, la mairie travaille à la réalisation d'un parking pour remédier au déficit de stationnement. Il nous faut en valider l'avancement avec la nouvelle municipalité.

La consultation des candidats aux élections municipales et les premiers contacts avec la municipalité

Nous avons travaillé à l'élaboration d'un questionnaire avec l'appui des adhérents et avons consulté les candidats. Dès le mois de juillet, nous avons ensuite rencontré Madame le Maire afin de prendre connaissance de ses promesses de campagne que nous avons confrontées avec nos revendications.

Pistes cyclables

Nous travaillons à la réhabilitation de la piste cyclable chemin du Mont Royal : désencombrement, sécurisation, éclairage pour assurer le déplacement de nos enfants à vélo ou à pied vers le collège ou les autres quartiers.

Nuisances sonores et olfactives

Nous nous sommes mobilisés contre les canons effaroucheurs utilisés trop près des habitations avec un niveau sonore insoutenable.

Le stand de tir est également une source de nuisance importante. Nous avons obtenu un plan d'amortissement du bruit avec des travaux qui sont achevés mais qui ne donnent pas satisfaction.

Nous avons obtenu la maîtrise des odeurs issues de la végétation mais le compost qu'elle produit génère de nouvelles émanations importantes lors de son utilisation par épandage des maraichers.

PLU

La révision du plan local d'urbanisme sur lequel QVLB a travaillé et participé aux réunions publiques n'a pas été présentée au dernier conseil municipal de l'ancienne municipalité. Il appartient maintenant à la nouvelle équipe municipale de tenir ses promesses de campagne. Nous suivrons ce dossier jusqu'au bout pour que toutes les suggestions des habitants visant à améliorer notre qualité de vie soient prises en compte. En particulier, la répartition équitable et harmonieuse des logements sociaux dans les différents quartiers de la commune est une condition essentielle au « bien vivre ensemble ».

Les arbres du quartier

Nous maintenons nos actions d'alerte et de sensibilisation auprès de la municipalité pour conserver le patrimoine arboré de notre quartier, dans le cadre notamment de la « charte de l'arbre ».

Aujourd'hui les plantations ne sont pas entretenues, les arbres coupés ne sont pas remplacés et nous subissons des menaces d'abattage.